



## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL  
SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2019  
Salle Seigneurie  
École Secondaire Louis-Joseph-Papineau  
378 rue Papineau, Papineauville

### Présences :

- ↳ M. Patrick Pilon ;
- ↳ Mme Isabelle Lefrançois ;
- ↳ Mme Caroline Gratton ;
- ↳ Mme Sandra Côté ;
- ↳ M. André Larose ;
- ↳ M. Éric Lefrançois ;
- ↳ Josée L'Allier ;
- ↳ Céline Blais ;

### Absences :

- ↳ M. Carl Prévost ;
- ↳ Mme Mélissa Lacasse ;

### CE-10-01 : PRÉSENCE ET CONSTATATION DU QUORUM :

Mme Josée L'Allier prend la parole et souhaite la bienvenue à tous. Le quorum est constaté et la séance est ouverte à 19h15.

### CE-10-02 : NOMINATION AUX DIFFÉRENTS POSTES :

M. André Larose propose M. Patrick Pilon pour siéger au poste de président du conseil d'établissement pour l'année 2019-2020. M. Pilon accepte.

M. Patrick Pilon propose M. André Larose au poste de vice-président du conseil d'établissement LJP 2018-2019 et ce dernier accepte le poste.

Mme Isabelle Lefrançois propose Céline Blais au poste de secrétariat du conseil d'établissement. Cette dernière accepte.

### CE-10-03 : DISCUSSION SUR LA NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ :

Deux postes de membres de la communauté sont disponibles au sein du conseil d'établissement LJP. Il est suggéré aux membres d'en parler et si toutefois quelqu'un était intéressé à siéger sur ce poste, il en sera discuté lors de notre prochaine rencontre. On mentionne que les membres de la municipalité de Papineauville, de la maison des Jeunes ou de Prévention César seraient de bons candidats pour siéger à notre conseil. Ce point sera remis à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.

Mme L'Allier souligne le fait que deux membres du conseil étudiant se joindront à nous lors de nos prochaines réunions.

#### **CE-10-04 : LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

M. Patrick Pilon fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Caroline Gratton d'adopter l'ordre du jour après les ajouts suivants :

- CE-10-17 (a) : Comité de parents;
- CE-10-17 (b) : Élèves avec des systèmes de son ;
- CE-10-17 (c) : Micro-ondes à la cafétéria;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

#### **CE-10-05 : LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 JUIN 2019 :**

Il est proposé par Éric Lefrançois l'adoption du procès-verbal de la séance du 17 juin 2019 après correction au point CE-06-04 : Voyage humanitaire « AU PÉROU » *au lieu de Cuba*.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Suivi au procès-verbal :

- Le voyage humanitaire organisé par Mme Sandra Côté aura lieu au Costa Rica.

#### **CE-10-06 : PAROLE AU PUBLIC :**

Nil.

#### **CE-10-07 : CORRESPONDANCE :**

Deux enveloppes remises à M. Patrick Pilon :

- Fédération des Comités de Parents du Québec;
- Association québécoise Plaidoyer-Victimes : offre d'ateliers-conférences aux parents;

#### **CE-10-08 : RÈGLES ET PROCÉDURES - RÔLES :**

Suite au dépôt du document intitulé « Règles de régie interne 2018-2019 », il est suggéré par Patrick Pilon d'y ajouter un point concernant l'approbation d'activités ou de levée de fonds en urgence :

Dans l'éventualité où une activité ou une campagne de financement doit avoir lieu avant la date de la prochaine rencontre mensuelle du conseil d'établissement, un envoi courriel sera fait à l'ensemble des membres du CÉ afin d'obtenir leur approbation concernant la tenue de l'activité ou campagne de financement en question. Une réponse par les membres doit être transmise uniquement à la secrétaire du conseil d'établissement qui a envoyé ledit courriel. Le fait qu'un membre n'ayant pas répondu dans un délai de 48 heures sera considéré comme une abstention de sa part. L'activité ou campagne de financement sera mise de l'avant dès que la majorité des membres votant auront répondu positivement. La décision sera officialisée lors du conseil d'établissement suivant.

Une copie corrigée sera déposée à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

### **CE-10-09 : FRAIS DE DÉPLACEMENT 2019-2020 :**

Dépôt d'un formulaire de déclaration de frais de déplacement à chacun des membres. Il est porté à l'attention des membres par Mme L'Allier que ce formulaire est mis à jour à tous les trois mois par la commission scolaire. Il faut faire attention au tarif par kilométrage qui peut changer à chaque mise à jour.

### **CE-10-10: DÉCLARATION D'INTÉRÊT :**

Chaque membre présent à la rencontre signe sa feuille de déclaration d'intérêt et la remet à Céline.

### **CE-10-11: RECONDUCTION DES COMITÉS :**

#### **COMITÉ AD HOC :**

Dans l'éventualité où une activité ou levée de fonds doit avoir lieu avant la date de la prochaine rencontre mensuelle du conseil d'établissement, un envoi courriel sera fait à l'ensemble des membres du CÉ afin d'obtenir leur approbation concernant la tenue de l'activité en question. L'activité sera approuvée dès que la majorité des membres votant auront répondu en respectant les règles de régie interne en vigueur. La décision sera officialisée lors du conseil d'établissement suivant.

#### **COMITÉ DES FINANCES (environ 2 rencontres par année : mi-année et fin d'année) :**

Habituellement, deux personnes ainsi que la direction participent à ces rencontres. Mme Caroline Gratton, M. Éric Lefrançois ainsi que la directrice Josée L'Allier siègeront sur ce comité. Les dates de rencontre seront soumises au courant de l'année.

### **CE-10-12 : CALENDRIER DES RENCONTRES :**

- ✓ Jeudi 3 octobre 2019
- ✓ Jeudi 7 novembre 2019
- ✓ Jeudi 12 décembre 2019
- ✓ Jeudi 16 janvier 2020
- ✓ Jeudi 20 février 2020
- ✓ Jeudi 19 mars 2020
- ✓ Jeudi 16 avril 2020
- ✓ Jeudi 21 mai 2020
- ✓ Jeudi 11 juin 2020

Proposé par André Larose. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Le tout sera affiché sur le site internet de notre école.

### **CE-10-13 : FONDS À DESTINATION SPÉCIALE AU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2018 :**

Attendu que des projets ont été protégés dans le Fonds à destination spéciale au 30 juin 2019.

Attendu que les dépenses du Fonds à destination spéciale sont soumises à la surveillance du conseil d'établissement.

Attendu que les sommes protégées par le Fonds à destination spéciale sont nécessaires à la poursuite des projets qui se déroulent dans l'école.

Attendu que les sommes protégées par le Fonds à destination spéciale sont nécessaires à la poursuite des projets de nature pédagogique qui se déroulent dans l'école.

Attendu que les sommes seront affectées aux mêmes fins que celles présentées dans le document « Fonds à destination spéciale au 30 juin 2019 ».

Attendu que la directrice propose le transfert de ces sommes au budget de l'établissement.

Il est proposé par Caroline Gratton que le conseil autorise que les sommes du Fonds à destination spéciale soient transférées au budget de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau pour l'année 2019-2020 tel que stipulé dans cette résolution et à la pièce jointe « Fonds à destination spéciale au 30 juin 2019 ».

- Pour : 7
- Contre : 0

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Suite au dépôt du document détaillant le fond à destination spéciale, il est mentionné quelques détails :

- ✓ Éric Lefrançois demande de transférer le résiduel « Voyage Kamloops Colombie Britannique » au « Voyage PEI-sec.4 »;
- ✓ André Larose : demande de dates pour la réunion de novembre 2019;

#### **CE-10-14 : DIRECTRICE :**

##### **A) CLIENTÈLE :**

Dépôt d'un document décrivant la clientèle scolaire en date du 1<sup>er</sup> octobre 2019.

##### **B) SERVICES COMPLÉMENTAIRES :**

Dépôt d'un document énumérant les services complémentaires offerts aux élèves de notre école.

#### **CE-10-15 : SORTIES PÉDESTRES (AUTORISATION ANNUELLE) :**

Il est suggéré par Isabelle Lefrançois que des autorisations annuelles soient permises pour les sorties de groupes d'élèves dans le village qui ne nécessite aucun transport, et ce, sous la supervision de leur enseignant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

#### **CE-10-16 : ACTIVITÉS ET LEVÉES DE FONDS :**

Dépôt des tableaux des activités et des levées de fonds 2019-2020 en date du 3 octobre 2019.

Il est proposé par André Larose l'adoption de l'ensemble des activités et des levées de fonds décrites aux tableaux telles que déposées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

### **CE-10-17 : QUESTIONS DIVERSES :**

#### **A) COMITÉ DE PARENTS :**

Josée demande s'il y a un membre-parent intéressé à faire partie du Comité de Parents pour l'année. Isabelle Lefrançois se porte volontaire.

#### **B) ÉLÈVES AVEC SYSTÈMES DE SON :**

Patrick Pilon s'est fait dire que des élèves se promènent dans l'école en écoutant de la musique forte, ce qui dérange et agace certains élèves. Ça devient un irritant pour certains.

La direction a déjà fait des interventions à ce sujet. Il est suggéré d'envoyer un communiqué à faire signer aux parents à ce sujet pour les informer d'une nouvelle règle à l'effet que l'utilisation de haut-parleurs personnels ne sera plus tolérée à l'intérieur et à l'extérieur de l'école sauf à des fins pédagogiques et pour des cours spécifiques et cela par respect pour les autres élèves et personnel de l'école. Les élèves désirant écouter de la musique durant les pauses pourront le faire en utilisant des écouteurs.

#### **C) MICRO-ONDES À LA CAFÉTÉRIA :**

Patrick Pilon mentionne le fait qu'à la cafétéria de notre école le midi les disjoncteurs électriques sautent toujours à cause des nombreux micro-ondes qui fonctionnent en même temps. Josée va vérifier cette situation. Céline va envoyer une requête aux ressources matérielles de la Commission scolaire afin de faire vérifier cela.

### **CE-10-18 : BONS COUPS :**

- Éric Lefrançois mentionne que tout s'est très bien déroulé cette année à la rentrée scolaire.
- Le cross-country a eu lieu le 4 octobre dernier. Plus de 3200 coureurs ont participé à cet événement rassembleur.
- Éric Lefrançois souligne qu'il apprécie le règlement concernant le fait que les élèves ne puissent plus sortir à l'extérieur lors des pauses de l'avant-midi et de l'après-midi.
- Sortie au théâtre pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire : Bons commentaires positifs à ce sujet.
- Marche pour le climat à Montréal et à Papineauville : tout s'est très bien déroulé.
- Tournoi de golf de l'Échange France-Québec : Ça s'est très bien passé. Caroline Gratton mentionne que cette année, les élèves de l'Échange vendront du café au lieu d'agrumes.

### **CE-10-19 : DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE :**

La prochaine séance aura lieu le jeudi 7 novembre 2019 à 19h00.

### **CE-10-20 : LEVÉE DE LA SÉANCE :**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Caroline Gratton la levée de la séance à 20h50.  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

PATRICK PILON,  
Président du conseil d'établissement.

---

JOSÉE L'ALLIER,  
Directrice.